

CENTRE DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CPAG)

Formation qualifiante préparant aux concours de catégorie A de la Fonction Publique d'État, Territoriale et Hospitalière.

Le Centre de Préparation à l'Administration Générale est une des composantes majeures de l'Institut d'Études Politiques de Toulouse. Accueillant les étudiant.e.s de toutes filières universitaires, assurant des enseignements aussi diversifiés que ceux qui figurent aux programmes des concours, permettant par la qualité reconnue de sa formation et de ses résultats l'accès de la plupart de ses élèves à des carrières publiques de haut niveau, il met en œuvre - depuis sa création - les principes de pluridisciplinarité, de mobilité et de professionnalisation qui fondent la récente réforme des études universitaires.

INFOS CLÉS

Niveau(x) de recrutement

- Bac +3

COÛT DE LA FORMATION

En formation initiale (statut étudiant) : 700€

En formation continue (statut stagiaire formation continue) : 3350 € si prise en charge par l'employeur.

PROGRAMME

1^{ER} SEMESTRE (COURS MAGISTRAUX)

- Droit constitutionnel : 36 h
- Droit administratif : 36 h
- Libertés publiques : 20 h
- Questions Européennes (Droit et Institutions Européennes et droit matériel de l'UE) : 30h
- Économie : 20h
- Finances publiques de l'Etat : 20h
- Questions sociales : 15h
- Histoire du XX^e siècle : 30h
- Évolution des idées politiques depuis le XVIII^e siècle : 20h
- Gestion des ressources humaines et droit de la fonction publique : 15h
- Connaissance de l'actualité et du monde contemporain (sous forme d'une revue de presse mise en ligne) : 15h (FOAD)

MODULES SPÉCIALISÉS

1 module au choix

Module IRA

- Cas pratique opérationnel : 15h

Module Administration Territoriale (AT)

- Nouvelles problématiques de l'organisation et de l'action locale : 20h
- Mode de gestion des services publics locaux : 20h
- Politiques d'aménagement et de développement durable : 10h
- Politiques sociales territoriales : 10h
- Droit des Collectivités Territoriales : 28h
- Droit et gestion des collectivités territoriales : 10h

Module Administration Hospitalière, Travail, Social (AHTS)

- Santé publique : 40h
- Droit de la santé : 10h
- Action sanitaire et sociale : 20h
- Droit du travail : 20h
- Questions sanitaires et de protection sociale : 50h

2^E SEMESTRE (COURS MAGISTRAUX)

- Sociologie de l'action publique : 20h
- Contentieux administratif : 10h
- Économie : 20 h
- Finances publiques locales : 20h
- Questions sociales : 15h
- Connaissance de l'actualité et du monde contemporain (sous forme d'une revue de presse mise en ligne) : 15h (FOAD)

Les Travaux dirigés

- « Sas » Méthodologique (semaine de pré-rentrée, 24h : Note de Synthèse, Lecture rapide, Composition, QRC, Cas pratique)
- Correction en présentiel des Notes de synthèse, notes administratives : 24h
- Méthodologie de l'Oral et rédaction fiche technique de l'oral de concours : 4h
- Anglais : 20h
- Espagnol : 20h (ouverture du cours selon le nombre d'inscrits)

Les entrainements aux épreuves de concours :

- Entrainements hebdomadaires aux épreuves écrites (à compter du mois de septembre)
- Entrainements hebdomadaires aux épreuves orales, pour tout candidat admissible

Module Justice, Armées, Sécurité (JAS)

- Culture générale (L'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociaux et culturels en France et dans le monde depuis 1900) : 70h
- Droit pénal et procédure pénale : 20h
- QRC droit public : 8h
- QRC Finances publiques : 8h
- QRC Questions européennes : 8h
- Préparation aux épreuves sportives : 22.5h

En partenariat avec la région de **gendarmerie d'Occitanie**

Aide à la préparation aux épreuves sportives
Préparation aux épreuves orales d'admission

En partenariat avec la direction du recrutement et de la formation de la **Police nationale**

Découverte des métiers et des concours de la Police nationale
Préparation aux épreuves sportives
Préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission

- Conférences [École nationale supérieure de la Sécurité Sociale \(EN3S\)](#) (40h)
- Culture générale (L'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociaux et culturels en France et dans le monde depuis 1900) : 70h

Module MINEFI

- Droit pénal et procédure pénale : 20h
- Analyse économique : 10h

Module Filière culturelle

Ouverture soumise à la condition du nombre d'inscrits au module.

- Filière culturelle : 20h
- Histoire des institutions publiques : 20h